



Communauté de l'agglomération havraise

La CODAH prépare l'avenir

La Communauté de l'agglomération havraise (CODAH) regroupe 17 communes autour d'un projet de territoire ambitieux, facteur d'attractivité pour tout un bassin de vie. Elle accompagne également ses habitants dans des domaines qui touchent leur quotidien, comme l'eau, la gestion des déchets ou bien encore les transports en commun. La CODAH développe également de nombreuses synergies avec les territoires voisins, de l'Estuaire de la Seine et bien au-delà, afin de préparer un avenir qui se voudra pluriel.

Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview

Présentation par Valérie Egloff, vice présidente Développement durable – Santé publique



Quelles sont les principales missions de la CODAH ?

VE : La CODAH a deux missions complémentaires, l'aménagement du territoire et les services à la population. Côté aménagement, cela passe par la réalisation d'équipements majeurs dans les domaines de l'enseignement supérieur, des transports, des équipements culturels et sportifs, la CODAH est également aménageur numérique de son territoire en fibre optique. Côté services de proximité il s'agit de la gestion de l'eau, des déchets, des transports, de l'habitat mais aussi d'actions de prévention dans les domaines de la santé (promotion de la santé et démographie médicale), de l'hygiène, de l'environnement et du développement durable, ainsi que des risques majeurs.

Quel est le contexte démographique et sanitaire de votre territoire ?

VE : Notre territoire est composé d'une population encore jeune, marquée par un léger vieillissement, avec des revenus moyens inférieurs à ceux du département et de la région. Quelques zones urbaines présentent un taux de chômage plus élevé que la moyenne même si l'écart s'est resserré ces dernières années. Sur le plan sanitaire, la mortalité, du fait de cancers, mais aussi la mortalité prématurée sont un peu plus élevées que la moyenne nationale.

Quelle est la situation en termes de démographie médicale ?

VE : Concernant l'offre de soins de ville, la situation est actuellement acceptable mais elle pourrait devenir inquiétante à plus ou moins long terme. Car si les professionnels de santé sont aujourd'hui répartis de façon assez équilibrée sur notre territoire, nous

sommes confrontés à la perspective de leur vieillissement, avec nombre de départs en retraite difficilement compensés.

Comment définiriez-vous la politique de santé publique de la Communauté de l'agglomération havraise ?

VE : La CODAH porte son effort sur la prévention primaire et la promotion de la santé. Elle joue un rôle fédérateur auprès des acteurs de santé, de l'éducation et du social. Elle est aujourd'hui perçue par l'Agence Régionale de Santé Haute-Normandie (ARS) comme un référent de la politique locale de santé publique dans l'Agglomération. Les missions de cette politique de santé publique sont nombreuses et reposent sur deux axes majeurs : la promotion de la santé et la démographie médicale (favoriser l'équilibre entre offre de soins et besoins et attentes de la population).



Le territoire communautaire

17 Communes

Territoire de
20 000 hectares

Population
244 757 habitants (Insee 2009)

25,8% de la population
a moins de 20 ans (Insee 2008)

727 ha d'espaces verts

Plage de **2 km** en centre-ville du Havre

Front de mer aménagé et animé sur
30 000 m²

Port de plaisance de **1 300** anneaux

En matière de promotion de la santé, quelles sont les projets de la CODAH ?

VE : Parmi nos différents projets, nous avons lancé un programme d'éducation à la santé dans les écoles élémentaires baptisé « Ta santé, ta planète, à toi d'agir ! ». Depuis septembre 2008, ce programme, adapté aux différents cycles scolaires, est destiné aux écoles de l'Agglomération. Il a pour objectif de permettre aux enfants de s'approprier des attitudes et des habitudes pour grandir en bonne santé et contribuer à un environnement de qualité. Pendant toute la durée de ce programme, les enseignants bénéficient de l'accompagnement technique et méthodologique de la CODAH. Les parents sont également associés à la réflexion et sont incités à partager les activités de leurs enfants afin de poursuivre à la maison la démarche initiée à l'école. Par ailleurs, sur les sites d'études supérieures (université, écoles, ...), nous avons mis en place des « forums santé

étudiants ». Organisés sur une journée, ils sont constitués d'ateliers de sensibilisation et d'information sur des thématiques de santé publique (addictions, équilibre alimentaire et activité physique, stress, sexualité, vaccinations etc.) et réunissent tous les acteurs locaux de la santé. Nous avons également développé un programme autour de la prévention des addictions. Trois axes ont été retenus : le lancement d'une campagne d'information et de sensibilisation, la formation et l'accompagnement des acteurs pour la mise en œuvre d'animations et d'interventions. Avec ce programme, nous visons les jeunes de 3 à 25 ans ainsi que leurs parents. De même, nous avons réalisé un état des lieux sur la thématique de la prévention des cancers. Elle finalise un plan d'actions visant à mieux coordonner les actions et les acteurs, à favoriser l'accès au dépistage pour les populations éloignées des dispositifs (territoires prioritaires de la politique de la ville, territoires ruraux, ...). La CODAH sensibilise sur les enjeux du dépistage et du repérage impliquant l'ensemble des acteurs du territoire : médecins généralistes, pharmaciens, acteurs sociaux, autour du message : « le cancer est l'affaire de tous ». D'autres actions sont mises en place régulièrement pour promouvoir la santé. Nous apportons notamment un soutien supplémentaire à la formation des aides à domicile sur l'approche de la maladie d'Alzheimer afin de mieux accompagner les malades et leur famille. Des « ateliers santé ville » ont également été mis en place dans les quartiers sud du Havre, à Montivilliers, Harfleur et Gonfreville-l'Orcher. Ils ont pour objectif de mobiliser les acteurs et les partenaires de terrain autour des problématiques de santé spécifique à ces quartiers. Enfin, le 26 octobre prochain, la CODAH et l'ARS vont s'engager ensemble pour mieux répondre aux enjeux de santé des dix-sept communes du territoire par la signature d'un contrat local de santé. Il aura, sur la période 2012 – 2015, vocation à développer une politique volontariste de santé publique en consolidant le partenariat local sur les questions de santé afin de mieux répondre aux préoccupations légitimes de la population, des élus et des professionnels, en particulier en matière d'accès aux soins, de promotion de la santé et de renforcement de la prévention, d'addictions, de santé mentale et de santé environnement. Le contrat local de santé incarne

une dimension intersectorielle de la politique régionale de santé en associant des partenaires notamment des secteurs de la santé, du social, de l'éducation, de l'environnement, du transport et du logement, dans le but de favoriser la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. La CODAH soutient également les réseaux thématiques et de soins par l'octroi de subventions.

Quelle est la nature de votre collaboration avec le Groupe Hospitalier du Havre ?

VE : Le GHH participe à certaines de nos actions de prévention (prévention des cancers, copil « accès aux soins »). Ensemble, nous coordonnons également des projets d'intérêt territorial tout en continuant à promouvoir l'Agglomération havraise. Enfin, nous nous retrouvons sur des événements liés à la démographie médicale, que ce soit sur la création d'un centre dentaire accueillant des étudiants lillois en fin de cursus, ou en accordant une subvention significative pour améliorer l'accès gratuit aux parkings de l'hôpital.

Comment comptez-vous développer l'offre médicale et paramédicale sur votre territoire ?

VE : Nous devons renforcer nos actions auprès de cinq publics « cibles » que sont les lycéens, les bacheliers, les internes en médecine, les étudiants dentaires en fin de cursus universitaire et les professionnels de santé en cours d'installation. Notre objectif est de renforcer une offre de soins adéquate pour répondre aux besoins de la population en matière de prévention et de suivi médical. Ainsi, en facilitant l'accueil des professionnels de santé en cours d'installation ou en fin de formation, nous caressons l'espoir de les voir exercer sur notre territoire. D'autres pistes sont envisagées, comme l'aide méthodologique à la création de maisons de santé pluridisciplinaires associant offres de soins et actions de prévention. Un territoire où l'on s'installe, c'est un territoire attractif et nous y travaillons.



Pour plus de renseignements : CODAH

Hôtel d'Agglomération
19 rue Georges Braque - 76085 Le Havre Cedex
Tél : 02 35 22 25 25
www.agglo-lehavre.fr